

# LA RÈGLE MORALE

DANS LES

## OBLIGATIONS CIVILES

P A R

GEORGES RIPERT

MEMBRE DE L'INSTITUT  
ANCIEN DOYEN DE LA FACULTÉ DE DROIT DE PARIS

---

QUATRIÈME ÉDITION

---

*Ouvrage couronné par l'Institut*  
DUPIN AÎNÉ 1930

---

---

P A R I S  
LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE DROIT ET DE JURISPRUDENCE  
R. PICHON ET R. DURAND-AUZIAS  
20, Rue Soufflot, 20  
1949

## TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE DE LA DEUXIÈME ÉDITION . . . . .	v

### INTRODUCTION

1. Objet de cette étude : l'influence de la règle morale sur le rapport juridique . . . . .	1
I. — 2. Du prétendu caractère abstrait de la théorie de l'obligation. — 3. Place réelle de la règle morale dans cette théorie. — 4. Importance que présente pour la société politique le respect de la loi morale. — 5. Distinctions proposées entre le droit et la morale. — 6. Véritable cause de leur séparation nécessaire . . . . .	3
II. — 7. La solution du problème dans la doctrine du droit naturel. — 8. Le droit naturel dans la doctrine française du XIX <sup>e</sup> siècle. — 9. Abandon de la doctrine classique et défense d'un droit naturel à contenu variable. — 10. La tentative de M. Gény en faveur de l'irréductible droit naturel. — 11. Le droit naturel et l'école sociologique : Duguit et Hauriou. — 12. Du problème posé par l'abandon de la doctrine du droit naturel. . . . .	12
III. — 13. Nécessité de fonder l'autorité sur une conception purement positive du droit. — 14. Mais nécessité aussi de faire appel à la morale dans l'élaboration de l'ordre juridique positif. — 15. Importance de la règle morale dans l'élaboration des lois et leur application par le juge. — 16. Insuffisance de l'idée générale et vague de justice. — 17. Valeur de la morale religieuse dans la réalisation du droit. — 18. Importance de la lutte pour le triomphe de cette morale . . . . .	23
IV. — 19. Conception dite scientifique et sociologique de l'obligation. — 20. Valeur de la morale chrétienne dans la conception de l'obligation : transformation de la théorie sous l'influence de cette morale. — 21. Influence de l'idée morale dans la législation, la jurisprudence et la doctrine . . . . .	32

## CHAPITRE PREMIER

## La morale et le contrat.

22. La théorie de l'autonomie de la volonté . . . . .	39
I. — Les conventions contraires aux bonnes mœurs. — 23. Dispositions légales sur la nullité des conventions contraires aux bonnes mœurs . . . . .	42
§ 1. — <i>Examen des conventions immorales.</i> — 24. Conventions relatives à la vie, au respect de la personne, à la liberté, au mariage. — 25. La morale sexuelle : concubinage, maisons de tolérance. — 26. Enrichissement immoral : jeu, loterie, corruption, effets de complaisance, recherche d'héritage, cessions de clientèles. — 27. Conventions faussant l'idéal moral par l'intérêt pécuniaire : sociétés immorales, courtage matrimonial. — 28. Conventions supprimant la responsabilité pénale ou civile. — 29. Stipulation d'une rémunération pour un acte qui devait être accompli par devoir. — 30. Liste des devoirs moraux qui ne sauraient être supprimés par le jeu des conventions . . . . .	44
§ 2. — <i>Les moyens techniques d'annulation.</i> — 31. Théorie de la cause illicite et immorale. — 32. Hostilité de la doctrine classique contre la recherche des motifs. — 33. Distinction proposée par M. Capitant entre la cause et le motif : discussion de cette théorie. — 34. La cause n'est que le motif déterminant ; la question de la preuve. — 35. Importance du caractère immoral du motif déterminant. — 36. Valeur de la jurisprudence sur la cause immorale.	63
§ 3. — <i>L'appréciation des bonnes mœurs.</i> — 37. Embarras des auteurs classiques dans la définition des bonnes mœurs : influence du droit naturel. — 38. La conception sociologique des bonnes mœurs et son insuffisance. — 39. Nécessité d'un idéal moral pour la solution de cette difficulté . . . . .	74
II. — La protection des contractants. — 40. L'égalité des contractants et la loyauté du contrat. . . . .	79
§ 1. — <i>Le caractère moral de la théorie des vices du consentement.</i> — 41. La théorie des vices du consentement ne peut s'expliquer uniquement par l'analyse de la volonté. — 42. Extension par la jurisprudence de la nullité pour cause d'erreur. — 43. L'idée de lésion dans la nullité par erreur. — 44. L'erreur doit-elle être commune aux deux parties ? — 45. Du caractère illégitime de l'acte de violence. — 46. Violence résultant du cas fortuit ou de l'état de nécessité. — 46 bis. Caractère particulier de la violence dans les spoliations. — 47. Caractère de la nullité pour cause de dol.	

	Pages
— 48. Nullité pour réticence. — 49. Conclusion sur les tendances de la jurisprudence en cette matière . . . . .	81
§ 2. — <i>L'équité dans le fonctionnement des incapacités.</i> — 50. Caractère technique de l'organisation des incapacités. — 51. La réduction des obligations excessives. — 52. Nécessité de la lésion pour la nullité des actes du mineur. — 53. Dol et fraude des incapables dans les contrats. — 54. Opposition de l'idée morale et de la forme technique. . . . .	97
3. — <i>Les contrats d'adhésion.</i> — 55. Des contrats appelés contrats d'adhésion. — 56. Analyse dans ces contrats de la notion de volonté. — 57. De l'idée d'égalité dans ces contrats. — 58. Critique de la conception classique du contrat d'adhésion. — 59. Abus de la puissance économique dissimulés par ce contrat. — 60. Orientation de la législation et de la jurisprudence . . . . .	102
III. — <i>La lésion.</i> — 61. Gravité du problème de la lésion. Son caractère moral . . . . .	111
§ 1. — <i>Les solutions légales.</i> — 62. La lésion dans le Code civil. La vente. — 63. Critique de la lésion par les civilistes. — 64. Dispositions légales postérieures au Code. — 65. Jurisprudence sur la lésion. — 66. Le mouvement des idées sur cette question depuis la guerre. . . . .	114
§ 2. — <i>Le problème de la lésion.</i> — 67. Caractère moral du problème de la lésion. — 68. L'idée d'équivalence entre les prestations et le calcul de la lésion. — 69. Critique de l'idée d'équivalence. — 70. L'idée morale : l'exploitation du contractant. — 71. Objection tirée des nécessités économiques. — 72. D'une distinction à faire entre les contrats. — 73. Organisation technique de la rescision pour lésion . . . . .	123

## CHAPITRE II

## La justice dans l'exercice des droits.

74. Le principe de l'absolutisme dans l'exercice des droits et l'idée de justice. . . . .	137
I. — <i>L'intervention du juge dans l'exécution du contrat.</i> — 75. L'idée de souveraineté du contrat dans la doctrine classique . . . . .	139
§ 1. — <i>Applications légales de la résolution ou de la révision des contrats.</i> — 76. Fondement de la résolution des contrats pour inexécution des conditions. — 77. Comparaison de cette résolution et de celle admise par la loi du 21 janvier 1918. — 78. Le terme de	

	Pages
grâce et les mesures de prorogation prises pendant la guerre. —	
79. La jurisprudence administrative sur la révision des contrats.	
— 79 bis. La révision du prix des baux de longue durée. —	
80. Idée générale de l'intervention du juge dans l'exécution du	
contrat . . . . .	140
§ 2. — <i>Moyens techniques de révision.</i> — 81. La théorie générale de	
la révision des contrats pour imprévision. — 82. La clause <i>rebus</i>	
<i>sic stantibus</i> et l'imprévision. — 83. La force majeure, les difficultés	
d'exécution et l'état de guerre . . . . .	152
§ 3. — <i>Le problème de la révision du contrat.</i> — 84. La question de	
la révision a été posée à tort sur l'idée d'imprévision. — 85. La	
rupture de l'équilibre des prestations n'est pas une cause de	
révision. — 86. Véritable caractère de la révision : l'abus du droit,	
la justice et le contrat. — 87. Des circonstances qui rendent abusif	
l'exercice du droit du créancier. — 88. Inconvénients d'une règle	
générale sur la révision du contrat . . . . .	160
II. — <i>L'exercice abusif des droits.</i> — 89. Formation de la théorie de	
l'abus des droits . . . . .	167
§ 1. — <i>Fondement de la théorie de l'abus des droits.</i> — 90. Premier	
sens de l'abus des droits : la faute dans l'exercice des droits. —	
91. Critique de cette conception. — 92. De la valeur du droit au	
point de vue de la responsabilité civile. — 93. Domaine propre	
de la théorie de l'abus des droits. — 94. Ce n'est pas seulement	
un problème de responsabilité civile. — 95. Caractère moral de la	
théorie . . . . .	169
§ 2. — <i>Etendue d'application de la théorie.</i> — 96. Fautes commises	
dans l'exercice des droits : droit de propriété, d'ester en justice, etc.	
— 97. Actes accomplis dans l'intention de nuire. — 98. Actes	
inspirés par plusieurs motifs. — 99. Actes présentant par eux-	
mêmes une utilité. — 100. Droits dont la loi accorde l'exercice	
arbitraire. — 101. Abus dans l'exercice des droits contractuels.	
— 102. Domaine actuel de l'abus des droits. — 103. Avenir de	
la théorie : appréciation par le juge des motifs légitimes de l'acte.	
— 103 bis. Théorie de la relativité des droits. . . . .	179
II. — <i>Le refus de l'action en justice.</i> — 104. La règle <i>Nemo auditur</i>	
et le refus de l'action pour cause d'indignité. — 105. Origine de	
la règle. — 106. Attitude de la doctrine française. — 107. Appli-	
cation de la règle par la jurisprudence. — 108. Caractère moral	
de la règle. — 109. Réfutation de l'objection tirée de considéra-	
tions d'équité. — 110. Du but poursuivi et du maintien de la règle. . . . .	195

## CHAPITRE III

## La sanction légale des devoirs moraux.

<b>111.</b> Transformation des devoirs moraux en règles juridiques . . .	209
<b>I. — Le devoir de ne pas nuire à autrui et la responsabilité civile.</b>	210
§ 1. — <i>L'évolution des idées en matière de responsabilité.</i> — <b>112.</b> Conception de la responsabilité civile dans le Code. — <b>113.</b> Evolution des idées et des procédés techniques. — <b>114.</b> Manifestation d'une tendance nouvelle dans la théorie de la responsabilité du fait des choses. — <b>115.</b> Théorie du risque. — <b>116.</b> Critique de cette théorie. — <b>117.</b> Caractère insoluble du problème de la causalité. — <b>118.</b> Critique de l'idée de solidarité sociale. — <b>119.</b> Conception économique de la responsabilité. — <b>120.</b> De la disparition possible de la responsabilité sous l'influence de la théorie du risque. — <b>121.</b> Valeur de l'idée de réparation. — <b>122.</b> Distinction de l'idée de réparation et de l'idée d'assurance. — <b>123.</b> De l'orientation à donner à la théorie de la responsabilité civile . . . . .	210
§ 2. — <i>Organisation technique de la responsabilité civile sur le fondement moral.</i> — <b>124.</b> Le fait de l'homme et le fait des choses. — <b>125.</b> La conscience : responsabilité de l'aliéné et de l'enfant. — <b>126.</b> Le fait d'autrui. — <b>127.</b> Responsabilité des personnes morales. — <b>128.</b> Des devoirs et des fautes. — <b>129.</b> Le droit à réparation. — <b>130.</b> La faute de la victime. — <b>131.</b> Le montant de la réparation. — <b>132.</b> Valeur des clauses de non-responsabilité. . . . .	237
<b>II. — Le devoir de ne pas s'enrichir aux dépens d'autrui et l'enrichissement sans cause.</b> — <b>133.</b> Des raisons qui ont empêché ce devoir de se transformer en obligation juridique. — <b>134.</b> Admission de l'action <i>de in rem verso</i> par la jurisprudence. — <b>135.</b> La formule de l'enrichissement sans cause. — <b>136.</b> Orientation générale des études doctrinales. — <b>137.</b> Fondement de l'action sur l'idée de transmission de valeur. — <b>138.</b> L'idée d'équivalence. — <b>139.</b> L'idée de cause. — <b>140.</b> Fondement de l'action sur l'obligation légale de restitution. — <b>141.</b> Théorie du profit créé. — <b>142.</b> Caractère moral de la règle. — <b>143.</b> Conditions d'exercice de l'action. — <b>144.</b> Son caractère subsidiaire. — <b>145.</b> Du devoir de justice de réparer l'appauvrissement. — <b>146.</b> Enrichissement obtenu par l'intermédiaire d'un tiers. — <b>147.</b> Conclusion sur le caractère moral de la théorie de l'enrichissement sans cause. . . . .	258
<b>III. — Le devoir d'assistance.</b> — <b>148.</b> Difficulté de sanctionner juridiquement le devoir d'assistance. — <b>149.</b> Assistance par l'Etat : réparation des dommages de guerre. — <b>150.</b> Assistance familiale :	

	Pages
obligation alimentaire. — 151. Assistance professionnelle : les accidents du travail. — 152. Assistance à raison de la communauté de péril : assistance maritime. — 153. Devoir de reconnaissance sanctionné par la loi. — 154. Dommage souffert par une personne que l'on avait l'obligation d'assister. — 155. Dommage souffert au service d'autrui. — 156. Cas où le créancier réclame l'assistance : état de nécessité, action <i>ad exhibendum</i> . . .	285

#### CHAPITRE IV

##### La répression de la fraude et la peine civile.

157. La bonne et la mauvaise foi. — 158. Faut-il sacrifier la recherche de l'intention à l'idée de sécurité? — 159. Evolution du droit civil sur ce point. . . . .	303
I. — La culpabilité civile . . . . .	309
§ 1. — <i>Effets de la fraude dans les actes juridiques</i> . — 160. Le dol et la fraude dans la formation du contrat. — 161. La spéculation illicite. — 162. Obligation d'exécuter le contrat de bonne foi. — 163. Appréciation de la faute du débiteur. — 164. Obligation particulière qui pèse sur les administrateurs de biens d'autrui. Fraudes du mari. — 164 bis. Le recel et le divertissement. — 165. L'action paulienne. — 166. La fraude dans les transferts de droit soumis à formalités. — 167. La fraude dans les conflits de droit et la complicité de fraude . . . . .	309
§ 2. — <i>Recherche d'une définition de la fraude</i> . — 168. Sens différents du mot fraude. — 169. Définition de la fraude paulienne. — 170. Des cas où la fraude consiste dans la méconnaissance consciente du droit d'autrui. — 171. Des cas où la fraude consiste dans une entente en vue de nuire à autrui. — 172. Tendances différentes de l'économie et de la morale. — 173. L'idée de fraude à la loi. — 174. La fraude à la loi en droit international. — 175. La fraude à la loi en droit interne. — 176. Limites de la théorie. . .	332
II. — <i>Les peines civiles</i> . — 177. La sanction pénale des obligations civiles. — 178. Les déchéances de droits. — 179. La peine privée et le calcul de l'indemnité. — 180. La publicité du jugement comme moyen de réparation. — 181. Le dommage moral. — 182. Des personnes qui peuvent agir pour dommage moral et spécialement pour atteinte aux sentiments d'affection au cas de mort d'un parent. — 183. Conséquences à tirer de l'idée de peine dans l'exercice de ces actions. — 184. Le dommage moral collectif et l'action des syndicats et associations. — 185. Insuffisance des sanctions civiles au cas de refus dolosif d'exécution. . . . .	356

## CHAPITRE V

## Les obligations naturelles et le domaine de la conscience.

- 186.** L'obligation naturelle dans le Code civil et la jurisprudence. 385
- § 1. — *La conception juridique de l'obligation naturelle.* — **187.** Théorie de l'obligation civile dégénérée. — **188.** Obligation naturelle survivant à l'extinction de l'obligation civile : prescription, serment. — **189.** Obligation naturelle en cas de nullité de l'obligation civile. — **190.** Réfutation de la théorie de l'identité de nature des deux genres d'obligations. — **191.** Caractères généraux de l'obligation naturelle. — **192.** Assimilation de l'obligation naturelle et du devoir de conscience. — **193.** Il n'y a pas de théorie générale de l'obligation naturelle . . . . . 387
- § 2. — *Les devoirs de conscience devant les tribunaux.* — **194.** Des cas où le devoir de conscience est pris en considération par le juge. — **195.** Devoir de réparer le préjudice causé à autrui. — **196.** Devoir de restituer l'enrichissement injustement acquis. — **197.** Devoir de tenir la parole donnée. — **198.** Du devoir de conscience au cas de nullité d'une obligation illicite ou immorale. — **199.** Devoir d'assistance : obligation alimentaire. — **200.** Obligation de doter. — **201.** Exécution de dispositions testamentaires nulles. — **202.** Devoir de charité : donations rémunératoires. . . . . 402

## CONCLUSION

- 203.** L'obligation civile, loin d'être en simple rapport entre deux patrimoines, repose sur le devoir moral. — **204.** Mais il est nécessaire dans la règle juridique d'organiser techniquement l'accomplissement du devoir. — **205.** Du pouvoir nécessaire laissé au juge pour l'appréciation des actions. — **206.** Le réalisme juridique et l'idéal moral. — **207.** Insuffisance de la théorie du droit naturel. — **208.** La lutte pour l'idéal moral et le progrès du droit . . . . 421